

## Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

---

**De :** Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)  
**Envoyé** 19 mars 2020 14:39  
**À :** Tallerico, Joel (S PAC/PS PC); Murdock, Kelly (S PAC/PS PC)  
**Objet :** RE: Entreprises qui ne sont pas autorisées à vendre au gouv. du Canada

**Catégories:** Catégorie rouge

J'ai l'impression que ce sont les entreprises.

- Elliott  
SPAC  
Ministre Anita Anand  
[Elliott.lockington@canada.ca](mailto:Elliott.lockington@canada.ca)

----- Message d'origine -----  
De : "Tallerico, Joel (SPAC/PSPC)" <[joel.tallerico@canada.ca](mailto:joel.tallerico@canada.ca)>  
Date : 19 mars 2020 14:20 (UTC-05:00)  
À : "Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)" <[elliott.lockington@canada.ca](mailto:elliott.lockington@canada.ca)>, "Murdock, Kelly (SPAC/PSPC)" <[kelly.murdock@canada.ca](mailto:kelly.murdock@canada.ca)>  
Objet : Entreprises qui ne sont pas autorisées à vendre au gouv. du Canada

Est-ce que ce sont les entreprises qui ne sont pas autorisées, ou ce sont leurs produits?

Nous pourrions les diriger vers le BPME pour que ce dernier les renseigne sur la manière de faire affaire avec le gouvernement du Canada?

**De :** Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)  
**Envoyé :** 19 mars 2020 14:16  
**À :** Murdock, Kelly (SPAC/PSPC) <[kelly.murdock@canada.ca](mailto:kelly.murdock@canada.ca)>; Tallerico, Joel (SPAC/PSPC) <[joel.tallerico@canada.ca](mailto:joel.tallerico@canada.ca)>  
**Objet :** FW: Entreprises qui ne sont pas autorisées à vendre au gouv. du Canada

Des suggestions?

- Elliott  
SPAC  
Ministre Anita Anand  
[Elliott.lockington@canada.ca](mailto:Elliott.lockington@canada.ca)

----- Message d'origine -----  
De : "Block, Kelly - Adjointe 1" <[Kelly.Block.AI@parl.gc.ca](mailto:Kelly.Block.AI@parl.gc.ca)>



Date : 19 mars 2020 14:08 (UTC-05:00)

À : "Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)" <[elliott.lockington@canada.ca](mailto:elliott.lockington@canada.ca)>

Objet : Entreprises qui ne sont pas autorisées à vendre au gouv. du Canada

Bonjour Elliott,

Je vous transmets une question qui m'a été envoyée par un membre du personnel de circonscription d'un député.

Les électeurs du député ont des contacts en Chine qui sont intéressés par la vente de matériel médical au gouvernement du Canada (je leur avais déjà envoyé le lien du site Achatsetventes). Cependant, ces entreprises ne sont pas autorisées (par le gouvernement canadien) à vendre au Canada.

Où peuvent-elles obtenir cette autorisation? (Est-ce une obligation?)

Merci pour votre temps.

Josh

(J'ai fait de mon mieux pour communiquer la question/le problème tel qu'il m'a été transmis. N'hésitez pas à me faire savoir si vous avez besoin de précisions supplémentaires)